



Le jeu de la belette et de la souris !



Belette et sa proie

La belette, rendue célèbre par les fables de La Fontaine, est très présente dans nos contrées. Elle habite de préférence les haies et les bords de fossés mais, plus commune dans les régions bocagères, elle fréquente également les bois, buissons, talus, broussailles, villages et hameaux.

Alors qu'il ne s'agit pas d'un animal impressionnant, mais d'une toute petite bête, le plus petit carnivore d'Europe, dont la taille ne dépasse pas 20 cm pour les femelles et 25 cm pour les mâles, elle est la terreur des rats, des campagnols et des souris, car elle les chasse sous la terre dans leurs propres galeries ! Sa petite taille lui permet effectivement de s'introduire dans les terriers de ces derniers, ce qui constitue pour l'homme un atout majeur : éviter la prolifération des rongeurs, tant redoutés des agriculteurs. Et comble de l'ironie, le seul prédateur de la belette, c'est l'homme, puisqu'il est autorisé à la chasser et qu'elle figure encore

sur la liste des animaux nuisibles, souvent à tort...

Bien qu'elle soit surtout nocturne, la belette est aussi très active pendant la journée.

Elle se reproduit deux fois par an, entre le mois d'avril et le mois d'août.

La femelle fait son nid de feuilles et d'herbes sèches dans un trou, un arbre creux ou sous un tas de pierres et y met bas 4 à 8 petits qui restent quelques temps avec leur mère puis se dispersent. Elle pousse des cris aigus pour donner l'alarme ou intimider et, très courageuse, n'hésite pas à s'attaquer à des animaux bien plus forts qu'elle, et même aux hommes, pour sauver sa progéniture !

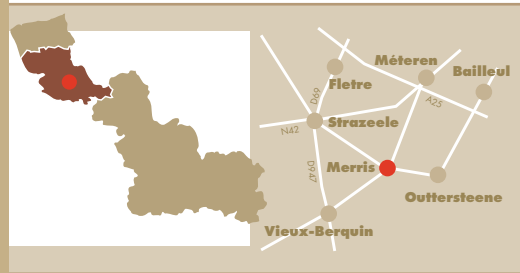
Alors, nuisible, la belette ? Au moyen âge, on savait reconnaître ses mérites : au lieu de l'exterminer stupidement, comme aujourd'hui, on l'attirait dans les maisons où elle jouait avec brio le rôle du chat domestique, complètement inconnu à l'époque. Etonnant, n'est-ce pas ?



Des paysages favorables à sa présence

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bailleul : Jardins des plantes sauvages du 1er avril au 15 octobre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (réservation au conservatoire Botanique National Hameau de l'Haendries au 03.28.49.93.07), Musée Benoît De puydt (03.28.49.12.70) ; Beffroi (03.28.43.81.00) ; maison de la dentelle (03.28.41.25.72), ferme brasserie Beck (03.28.49.03.90).

Godewaersvelde : musée de la vie frontalière (03.28.42.08.52 ou mairie (03.28.42.15.06)).

Haverskerque : Balade en Forêt de Nieppe ; base nautique (03.28.40.61.12).

Hazebroeck : Musée municipal "ancien couvent des augustins" (03.28.43.44.46), Maison-musée de l'abbé Lemire et son circuit (03.28.43.44.37), La Flandre vue du ciel en montgolfière (03.28.41.65.59) et en avion de voltige (03.28.41.40.07), Eglise Saint-Eloi (03.28.43.44.37).

Merville : visite et dégustation à la Brasserie du Caou (03.28.48.29.04), baptêmes de l'air à l'Aéro-club de la Lys et de l'Artois (03.21.26.17.09).

Neuf Berquin : API : Producteur de miel et produits dérivés (03.28.42.83.08)

Saint Jans-Cappel : musée Margueritte Yourcenar (03.28.42.20.20).

Steenwerck : promenade en roulotte de mai à octobre 3ème dimanche du mois à 16h00 et juillet et août 2 fois par semaine visite de la campagne et de la ville (03.28.44.20.04) ; Musée de la vie rurale (03.28.50.33.80)

Manifestations annuelles

Bailleul : carnaval le week-end de mardi gras (03.28.43.81.00), fête de l'épouvantail en juillet (03.28.43.81.00).

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



« La Lys dans la Vallée : entre monts et merveilles »

N° 13

Circuit du Mont de Merris

(6,5 ou 11 km - 1 h 30 à 2 h 00 ou 2 h 45 à 3 h 40)



Mont de Merris

1

Randonnée Pédestre

Circuit du Mont de Merris : 6,5 ou 11 km

2

Durée : 1 h 30 à 2 h 00 ou 2 h 45 à 3 h 40

3

Départ : Merris : église

4

Balises jaunes

5

Carte IGN : 2404 Ouest

L'église de Merris

2



L'avis du randonneur :

Ce circuit autour de Merris emprunte des petites routes macadamisées et des chemins agricoles. En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère indispensable. La variante courte s'adresse particulièrement aux familles, et ne présente pas de difficulté. Face à l'église, l'estaminet traditionnel « au Kleen ouck » (au petit coin) pourra restaurer le promeneur fatigué.



Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Alaviva Penex Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2, 4 : P. Houze - 3 : M. Kokot

Circuit du Mont de Merris

(6,5 ou 11 km - 1 h 30 à 2 h 00 ou 2 h 45 à 3 h 40)

Départ : Merris : église

L'église détruite, comme la totalité du village, en 1918 datait sans doute d'avant le XVI^e s. Elle était du type « Hallekerk », avec trois nefs d'égale hauteur. Avec sa tour un peu massive et ses fenêtres ogivales, elle avait un cachet original. Elle était orientée du Sud-Ouest au Nord-Est, contrairement à l'église actuelle dont l'entrée s'ouvre au Sud-Est.

1 Dos à l'église partez à droite et empruntez la RD 69 - Breenack straete.

2 Tournez à gauche sur la Zuddick straete et suivez le chemin herbeux. Passez devant un petit plan d'eau. A son extrémité, allez à droite puis suivez le chemin qui longe la voie ferrée. Vue sur l'église de Merris. Traversez la RD 69 et continuez le long de la voie de chemin de fer.

3 Tournez à droite, laissez une entrée de ferme sur la droite puis empruntez le premier chemin à gauche ; passez devant un petit bois.

4 Montez à droite la route qui grimpe le mont de Merris. Au bout suivez la route à droite.

5 Au stop, longez à gauche la RD 69 puis engagez-vous à droite sur l'Haegedoone straete - rue de l'aubépine. A l'intersection suivante, prenez à droite - la ligne TGV est en contrebas. Au bout, passez à gauche au-dessus de la ligne TGV.

6 Suivez le chemin à droite. A son extrémité, tournez à droite et allez tout droit. Empruntez à nouveau le passage au-dessus de la ligne TGV. Partez à droite vers le village et retrouvez l'église par la rue du Dr Maréchal.

Variante 6,5 km :

5 Au stop, empruntez à droite la RD 69, engagez-vous sur la première route à droite puis prenez le chemin à gauche. Au bout, tournez à droite et rejoignez en ligne droite le centre du village et l'église de Merris.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

3

4

5

6

7

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

